



Circonscription de PAU Sud
École primaire ARC-EN-CIEL
 2 place St Vincent 64800 IGON
 ☎ 05 59 61 00 45
 ✉ ce.0640532f@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE n°1
 le 08/11/2018 de 18h à 19h50 (2h50)

PARTICIPANTS

présents : Mme DREVOND (enseignante et directrice de l'école), Mmes LASSERRE et LATAPIE (enseignantes), Mme LASSUS (ATSEM), M PRUDHOMME (Monsieur le Maire), M CARRÈRE (adjoint municipal, chargé des affaires scolaires), Mmes PAYNEAU et PELLETIER, M MEYER (représentants des parents d'élèves - titulaires), Mmes HOURCADE et ROMAIN (représentantes des parents d'élèves - suppléantes).

excusés : M DE CECCO (Inspecteur Circonscription PAU Sud), Mme BLANQUET (DDEN)

Secrétaire de séance : Mme LASSERRE.

Point de l'ordre du jour	Eléments de discussion ou d'information	Décision prise
Information changement Inspecteur de Circonscription	Suite au départ à la retraite de M BORDENAVE, M DE CECCO est le nouvel Inspecteur de Circonscription. Même si son envie est grande de participer à chacun des conseils d'écoles de la circonscription, il ne lui est matériellement pas possible de répondre à toutes les sollicitations (télescopage de dates et/ou obligations ne dépendant pas toujours de sa seule décision). Il prie l'ensemble des membres du Conseil d'école d'excuser son absence.	
Évolution des effectifs	37 familles ont inscrit leurs enfants pour un effectif total de 68 élèves. Répartition : Classe de Mme DREVOND : 4 TPS + 6 PS + 6 MS + 6 GS = 22 élèves Classe de Mme LATAPIE : 8 CP + 9 CE1 + 5 CE2 = 22 élèves (un élève devrait arriver en Cp en cours d'année) Classe de Mme LASSERRE : 5 CE2 + 11 CM1 + 8 CM2 = 24 élèves. Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 12/10/18, il y a eu 77 électeurs, 60 votants, 6 bulletins blancs ou nuls, 54 suffrages exprimés. Le taux de participation a donc été de 77,92%.	
Règlement intérieur	Le document de travail avec proposition de modifications a été transmis aux membres du conseil d'école avec l'invitation à la réunion de ce jour. Lecture des modifications proposées. Service d'accueil minimum : la mairie se réserve le droit de ne pas le mettre en place. Un protocole est en cours de réflexion.	"Qui est d'accord avec les modifications proposés ?" POUR : 8/8 votes - CONTRE : 0/8 votes - S'ABSTIENT : 0/8 votes <i>Rappel du fonctionnement du vote : 1 siège par enseignant, 1 siège par parent élu au conseil d'école par classe, 1 siège pour M le Maire, 1 siège pour un conseiller municipal.</i> Le Conseil d'école se prononce à l'unanimité POUR la modification du règlement intérieur de l'école Arc-en-ciel. Un exemplaire du nouveau règlement sera mis en ligne. La Charte élève d'utilisation des outils informatiques de l'école, annexe 3, sera dorénavant diffusée au verso de l'autorisation de diffusion sur le site internet.

<p>PPMS</p>	<p>Le PPMS sert à lister les procédures que l'équipe enseignante doit mettre en place en cas de risques majeurs (séisme, inondation, fuite de gaz, etc). Le PPMS est maintenant scindé en deux : un PPMS Risques Majeurs et un PPMS Intrusion. <u>Exercice incendie (réalisé le 28/09/18)</u> : toutes les classes ont entendu le signal sonore et ont rejoint la zone de rassemblement sous le préau. Il y aura un exercice intrusion avant les vacances de Noël.</p>																									
<p>Coopérative scolaire (OCCE)</p>	<p>Rappel : Les activités de l'école sont financées par les subventions municipales, par l'Association des Parents d'Elèves (APE) et par les cotisations que chaque famille verse à la coopérative scolaire, affiliée à l'OCCE. Ces cotisations permettent notamment de pourvoir à l'achat de matériel spécifique ou à financer des sorties : matériel pour des projets de classe, organisation du marché de Noël, visites et/ou animations dans les classes (ex pour 2017/2018: intervention LACQ'ODYSSÉE au sein des classes, entrées au CLAB d'ASSAT), les jeux pour les temps de récréation, ... La participation des familles reste facultative, mais qu'elle est fort appréciée puisqu'elle bénéficie à l'ensemble des élèves. Chaque année une grande majorité des parents répond favorablement. Les enseignantes les en remercient.</p> <p>Pour information, bilan de l'année 2017/2018 (validé par l'OCCE64) :</p> <table border="0" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; width: 50%;">CHARGES</th> <th style="width: 10%;"></th> <th style="text-align: center; width: 50%;">PRODUITS</th> <th style="width: 10%;"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Achats de produits et/ou charges activités</td> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">1 332,72 €</td> <td style="padding-left: 20px;">Produits des activités (ventes diverses)</td> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">753,50 €</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Cotisations OCCE, Assurances MAE versées, frais bancaires</td> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">148 €</td> <td style="padding-left: 20px;">Cotisations reçues en début d'année</td> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">591 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;"><i>TOTAL DES CHARGES</i></td> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">1 480,72€</td> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;"><i>TOTAL DES PRODUITS</i></td> <td style="text-align: right; padding-right: 10px;">1 344,50 €</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center; padding-top: 10px;">résultat de l'année 2017/2018 (produits - charges) = -136,22 €</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center; padding-top: 5px;">Solde du compte bancaire en début d'année scolaire 2018/2019 = + 662,69 €</td> </tr> </tbody> </table>	CHARGES		PRODUITS		Achats de produits et/ou charges activités	1 332,72 €	Produits des activités (ventes diverses)	753,50 €	Cotisations OCCE, Assurances MAE versées, frais bancaires	148 €	Cotisations reçues en début d'année	591 €	<i>TOTAL DES CHARGES</i>	1 480,72€	<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	1 344,50 €	résultat de l'année 2017/2018 (produits - charges) = -136,22 €				Solde du compte bancaire en début d'année scolaire 2018/2019 = + 662,69 €				
CHARGES		PRODUITS																								
Achats de produits et/ou charges activités	1 332,72 €	Produits des activités (ventes diverses)	753,50 €																							
Cotisations OCCE, Assurances MAE versées, frais bancaires	148 €	Cotisations reçues en début d'année	591 €																							
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	1 480,72€	<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	1 344,50 €																							
résultat de l'année 2017/2018 (produits - charges) = -136,22 €																										
Solde du compte bancaire en début d'année scolaire 2018/2019 = + 662,69 €																										
<p>Projet d'école</p>	<p>Il est validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale. Trois axes prioritaires en faveur de la réussite scolaire ont été retenus : - Renforcer les méthodes mathématiques - Mettre en place des rituels progressifs - Faire acquérir une culture morale et civique commune au sein de l'école Voici la liste d'actions choisies : - demi-journées jeux société /lien intergénérationnel avec les familles/club 3ème âge/maison de retraite, - utilisation outils numériques jeux mathématiques, - mise en oeuvre de rituels progressifs basés sur les compétences fixées par les programmes, - mise en place de conseils d'élèves, - utilisation du message clair.</p> <p>Lors du dernier Conseil d'école, le projet de création d'Unité d'Enseignement Externalisée de l'ITEP a été décidé. C'est maintenant à l'ITEP de faire les démarches nécessaires pour la suite de ce projet. L'équipe enseignante informera les familles et les élèves dès que l'information de la date de mise en place sera connue et précisera alors les modalités de fonctionnement.</p>																									

<p>Présentation des projets des différentes classes</p>	<p>Les enseignantes présentent les projets de l'année 2018/2019. Tout au long de l'année, thème des monstres dans les trois classes.</p> <p><u>Période 1</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP : Piscine pour les GS/CP/CE1 (10 séances prévues à la piscine de Nay - septembre à décembre, financement Communauté des Communes Pays de Nay et mairie) ● Participation à la Semaine du goût ● Projet Course longue (reporté à après vacances de Toussaint) ● Participation Grande lessive le 18/10/2018 ("Un fil, des fils, une trame") <p><u>Période 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP : Piscine pour les GS/CP/CE1 (suite et fin des séances prévues à la piscine de Nay) ● Visite du Père Noël, Marché & chorale de Noël : jeudi 20/12/2018. ● Séance de cinéma sur le thème des Monstres "Yéti et Compagnie", financé par l'APE, juste avant les vacances de Noël <p><u>Période 3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Formation Premiers Secours ● Goûter galette des rois (Amicale) ● Liaison GS/CP (écriture 2 fois par semaine en demi groupe sur le geste graphique pur) <p><u>Période 4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP (écriture 2 fois par semaine en demi groupe sur le geste graphique pur) ● Si demande faite par l'APE, réalisation d'une affiche pour le vide-grenier ● Visite Zoo d'Asson <p><u>Période 5</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP (écriture 2 fois par semaine en demi groupe sur le geste graphique pur) ● Participation à Festiv'art, thème "Minuscule" ● Photos de classe ● Fête de l'école : fin juin 2019 ● Sortie de fin d'année commune aux 3 classes envisagée : Parc aux rapaces de Madiran. <p>D'autres sorties ou projets peuvent être envisagés selon les propositions reçues en cours d'année. Ils ne seront pas forcément tous réalisés, ils seront faits en fonction du budget, de la météo et de la disponibilité des différents partenaires. Les enseignantes remercient par avance les parents bénévoles qui, chaque année, s'investissent pour que les manifestations ou actions menées par l'Association des parents d'élèves soient une réussite.</p>	
<p>Locaux/travaux</p>	<p><u>Travaux d'été</u> : divers travaux d'été ont été réalisés durant l'été, donnant satisfaction à tous (enseignants, élèves et personnel municipal travaillant dans l'école).</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ vérification de la porte de la salle de sieste qui était difficile à ouvrir parfois ❖ vérification de la serrure du portail qui dysfonctionnait toujours ❖ classe des grands : installation d'étagères dans le meuble blanc, repeint également ❖ traçage des lettres (gabarits fournis par l'école) dans le quadrillage et les marelles ❖ traçage rouge devant le portail ❖ les lumières dans les toilettes du préau ont été changées ❖ le système anti-pinces doigts de la porte extérieure du couloir du bas a été changé <p><u>Autres points signalés</u> lors de ce conseil d'école</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Comme signalé depuis plusieurs conseils d'écoles, des prises téléphoniques ne fonctionnent pas...(la liste a été envoyée comme demandé par mail le 	<p>Remerciements à la municipalité et aux employés municipaux.</p> <p>Monsieur le Maire se charge de ces trois points. Il tiendra la directrice au courant des avancées.</p>

	<p>07/12/2015, et redonnée plusieurs fois depuis - bureau : prise B3, motricité : prise marquée d'un téléphone, classe maternelle/directrice prise T2). Donc, le téléphone principal est directement connecté dans le baie de brassage (la porte de celle-ci ne pouvant alors pas être fermée) et la communication est parfois coupée quand la directrice décroche dans sa classe. Il semblerait que les prises RJ45 attirées dans chaque pièce n'ont pas été connectées au téléphone.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La lumière extérieure de la cour ne s'allume pas (réglages horloge ?) ❖ Une fuite aux toilettes filles sous le préau 	
--	--	--

Questions des parents	Réponses apportées
<p><u>Projet avec l'ITEP</u> Lors du dernier conseil d'école le projet a été validé. Qu'en est il ? Quelle communication et quand sera t-elle faite aux enfants?</p>	<p>CF point du jour "Projet d'école"</p>
<p><u>Réorganisation du temps d'accueil</u> Quel est l'objectif de cette réorganisation? Une séance de yoga nous a déjà été présentée comme étant mise en place pour faciliter l'entrée dans les apprentissages. Pourquoi multiplier les expériences? Pourquoi réduire les temps extérieurs, moments d'échanges entre enfants? Pourquoi n'y a t il pas eu consultation des parents d'élèves? Un commentaire a été émis : "Je trouve que le nouveau système d'accueil est beaucoup mieux, surtout chez les maternelles. La séparation est beaucoup plus simple pour mon enfant et moi plus facile avec la poussette ! La cour de récréation est moins bruyante avec le roulement entre la classe de Maîtresse Aurélie et de Maîtresse Anne-Marie."</p>	<p><i>Rappel : Comme indiqué dans les mots diffusés auprès des familles courant octobre, une réorganisation des entrées a été choisie afin de répondre aux consignes vigipirate émanant des services académiques.</i> <i>Pour les maternelles, les parents rentrent dans la cour, mais plus dans le bâtiment. Ils font traverser la cour à leurs enfants pour les amener à la maîtresse qui attend à la porte blanche du couloir.</i> <i>Pour les élémentaires, un jour sur deux, une enseignante fait l'accueil dans la cour avec les élèves de sa classe (filtrage des entrées), l'autre enseignante fait l'accueil dans sa classe (entrée sereine dans les apprentissages, APC lecture à voix haute, jeux mathématiques, ...).</i> Outre sa volonté d'assurer autant que faire ce peut des conditions optimales de sécurité, ce temps d'accueil permet aux enfants d'avoir un temps privilégié avec leur enseignant, mais aussi avec leurs pairs sans énervement. Les temps d'échange évoqués dans la question sont donc présents, mais de manière différente. Ce n'est pas un temps de travail mais un temps d'accueil, d'ailleurs certains enfants n'arrivent qu'à 8h45 sans que cela ne pose problème. Les enfants semblent apprécier ce moment particulier dans leur journée. Ils peuvent jouer dans leur classe calmement, lire, dessiner (ce qui n'est pas possible dans la cour..), discuter, etc. Certains profitent aussi de ce temps là pour travailler, réviser une dernière fois une notion, se faire réexpliquer quelque chose par un pair ou par la maîtresse, etc. De plus, les enfants accueillis dans la cour sont moins nombreux, ce qui est moins accidentogène et engendre moins d'excitation. A 8h45, ils sont plus à même de démarrer le travail purement pédagogique. Pour les maternelles, comme relayé aussi par un parent dans le commentaire, l'enseignante et l'ATSEM ont remarqué une séparation plus facile pour les plus petits. Dans le couloir, il y a moins de personnes à contourner, moins de bousculades, et chacun peut prendre le temps d'apprendre à gérer ses affaires sans interruption. Les choix pédagogiques relèvent de l'équipe enseignante. Les modifications apportées ont été validées par l'Inspecteur et correspondent au cadre des programmes et des horaires de l'Education Nationale. Elles permettent aussi de maintenir le lien école/famille le matin. Multiplier les expériences est nécessaire dans toute pédagogie afin que chaque enfant trouve le moyen de progresser selon ses besoins et ses possibilités, tout en respectant quand cela est possible ses envies. L'équipe enseignante encourage tout parent souhaitant des éclaircissements supplémentaires à prendre rendez-vous.</p>

<p><u>Projets de l'école</u> Les projets de l'école sont proposés : piscine, semaine du goût et vêtements de couleur, courses longue, grande lessive... mais hélas rien de nouveau. L'imagination des maîtresses déborde tellement que nous ne doutons pas que de nouveaux projets seront proposés dans l'année ! Pourquoi pas un voyage sur 2 jours ! Une classe verte !</p>	<p>Les projets proposés dans chaque classe et dans l'école en général correspondent aux exigences des programmes scolaires, qui doivent être mis en place selon des choix pédagogiques de l'équipe enseignante. Les activités citées sont identiques chaque année afin de donner des repères aux élèves, qui les attendent impatiemment. Elles sont toutefois abordées et menées de manière totalement différente chaque année, donc réfléchies en travail d'équipe (recherches, concertations, démarches, préparations, etc). Elles sont complétées par des actions ou projets différents eux chaque année (exemples des projets vécus l'an dernier par les élèves : intervention de LACQ ODYSSEE, création dans chaque classe d'un livre numérique, etc). Un voyage avec nuitée(s) n'est pour l'instant pas envisagé.</p>
<p><u>Nouveau rythme scolaire</u> Le "repassage" à 4 jours. Quel premier bilan sur ces premières semaines pour les enfants ?</p>	<p>Il est encore tôt pour faire un bilan. Quelques constats cependant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune famille n'a signalé à la mairie un problème de garde ou un mécontentement dans la décision de demande de dérogation. - Les premiers changements visibles sont pour les maternelles et la sieste : les enfants se réveillent seuls (leur quota de repos nécessaire en milieu de journée est donc optimum), ils ont le temps de se rhabiller et de revenir tout doucement en classe. Le réveil est échelonné (chacun revient en classe quand il est prêt, il est rare depuis fin septembre qu'un enfant ait besoin d'être réveillé). Plus de pleurs, d'enfants grincheux laissés au service périscolaire ou ramenés à moitié réveillés au portail, etc. Ils ont le temps d'avoir un dernier temps de langage collectif (voire même de faire des ateliers pour les premiers réveillés). - Les parents disent que les enfants sont moins fatigués en fin de semaine. - Avoir maintenu les matinées longues (3h30) est apprécié car c'est le moment où les enfants sont le plus concentrés. - La coupure du mercredi semble bénéfique pour les enfants. Elle leur permet d'avoir une journée sans contrainte pédagogique et ainsi de "recharger les batteries".
<p><u>Classe (commentaires reçus) :</u></p> <p>→ <u>PS</u> : "J'aime toujours autant découvrir les articles du blog (car je ne sais rien de ses matinées), en particulier les photos ! J'ai beaucoup aimé le petit livre sur les émotions. Merci pour votre aide pour la séparation du matin et le petit coup de téléphone pour me rassurer."</p> <p>→ <u>CP</u> : "ma fille s'épanouit de jour en jour, méthode d'apprentissage de lecture et tout le reste au top."</p> <p>→ <u>CM1</u> : "ma fille est sereine et a envie d'apprendre. Un grand merci pour le travail de toute l'équipe enseignante depuis son arrivée en cours d'année de CE1."</p> <p>→ Un petit mot global disant "Tout va bien"</p> <p>→ "Nous apprécions la pédagogie, la coordination et la cohérence des supports et méthodes d'enseignements au travers des différentes classes. Les nouveaux rythmes scolaires sont beaucoup mieux. Nous sommes agréablement surpris d'apprendre que nos enfants ont acquis des savoirs dans des domaines que nous n'aurions pas pensé pouvoir déjà aborder avec eux et nous remercions l'équipe enseignante. Nous aimons toujours autant le blog de l'école. Y aura t'il un nouveau livre numérique car c'était top et cela a plu à toute la famille."</p> <p>→ "Enfant satisfaite de sa classe"</p> <p>→ Services périscolaires : "D'après un enfant, les repas seraient trop équilibrés".</p>	

Prochain Conseil d'Ecole prévu le Jeudi 7 mars 2019.

Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des présents avant sa diffusion.

Mme LASSERRE
secrétaire de séance

Mme DREVOND
directrice


